REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 27 août 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

Amélioration de l'offre du Léman Express: un train tous les quarts d'heures entre Annemasse et Coppet dès le 2 septembre 2024

L'Etat de Genève poursuit le développement de l'offre de transports collectifs en dehors des heures de pointes. Dès lundi prochain, les trains Léman Express circuleront tous les quarts d'heure entre Annemasse et Coppet dans les deux sens, du lundi au samedi jusqu'à minuit et le dimanche jusqu'à 22h00.

La mise en service du Léman Express en décembre 2019 est un succès, puisque le réseau enregistre une fréquentation de quelque 70 000 passagers par jour, au-delà des scénarios élaborés avant sa mise en service. L'augmentation du nombre de trains en dehors des heures de pointes permet de rendre le Léman Express encore plus attractif pour les travailleurs avec des horaires irréguliers ou pour les déplacements de loisirs.

Le renforcement des cadences entre Genève et Coppet dans les deux sens, du lundi au samedi à partir de 20h et le dimanche toute la journée (1/4 heure au lieu de 1/2 heure) permet d'offrir aux passagers et aux habitants du Grand Genève des horaires homogènes en tout temps entre Coppet et Annemasse. Cette amélioration de la cadence anticipe les futurs changements de l'horaire 2025 des CFF en assurant de meilleures correspondances avec les trains RegioExpress CFF en gare de Coppet.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Marc-André Siegrist, directeur de la communication ad-intérim, DSM, T. 079 702 15 35.